

**Les seuls combats que l'on est sûr de perdre sont ceux que l'on n'ose pas engager « Vaclav Havel »**

## Cherche médecin du travail désespérément



Le Docteur Elisabeth Morisseau a démissionné d'IBM après plus de 25 ans de bons et loyaux services auprès des salariés IBM. Ras le Bol ? Charge de travail trop importante ? Non reconnaissance du travail effectué ? On peut légitimement se poser ces questions.

Elle en a averti la Direction IBM le 25 mai et a quitté définitivement la compagnie le 25 août.

Lors de sa séance plénière du mois d'août, le CEPB, sous l'égide de son secrétaire élu (**UNSA**) a voté, à l'unanimité la motion suivante :

*« Le CEPB prend acte du départ prochain du Docteur Morisseau et tient à lui apporter toute sa reconnaissance pour son professionnalisme et son engagement personnel qu'elle a toujours eu à coeur de porter durant ces nombreuses années passées au sein du service de santé au travail de l'établissement.*

*Il lui souhaite un plein épanouissement professionnel dans ses futures activités.*

*Le CEPB déplore ce départ qu'il espère ne pas être dû aux conditions et à l'environnement de travail du docteur au sein d'IBM Paris Banlieue.*

*Le CEPB exige de la Compagnie qu'elle mette tout en oeuvre pour pourvoir le poste vacant le plus rapidement possible, faute de quoi elle se mettrait hors la loi.*

*Le CEPB encourage les CHSCT suivre de très près les conséquences probables de ce non remplacement immédiat et notamment en terme de surveillance concernant la santé de nos collègues, du suivi individuel des salariés en souffrance au travail, de la carence possible des déclarations d'aptitude des salariés rentrant de maladie ainsi que des conditions de travail des infirmières et du seul médecin du travail restant sur Bois Colombes. »*

**Aujourd'hui, nous sommes en octobre et le Docteur Elisabeth Morisseau n'est toujours pas remplacé, mettant le service médical Parisien en grande difficulté.** Vos élus ont eu l'occasion de manifester leur mécontentement devant cette situation, lors du CEPB de septembre et ont exigé qu'un point soit fait à chaque CE jusqu'à l'embauche par la Compagnie d'un nouveau médecin du travail.

## To be (IBM) or not to be (IBM) ?

Le 21 juin dernier, la Compagnie annonçait que tous les IBM'ers allaient toucher 1 000\$ en option d'actions.

**Or, le personnel IBM détaché dans des filiales à moins de 50% (BP2i, Noviaserv, ...), détaché chez les Business Partners (BP), ainsi que le personnel détaché au CE, à la mutuelle, etc n'a rien vu venir et attend toujours ...**



Ce personnel est classé « inactif » dans les fichiers de la Compagnie, et à ce jour rien ne leur a été attribué.

Après réclamation, la situation va pouvoir se régulariser pour les CE et la mutuelle. Pour les détachés en filiale, rien à faire, IBM France campe sur sa position et il faudrait qu'ils attendent la fin de leur détachement et revenir « au bercail » pour enfin acquérir leurs droits.

Ces salariés ne sont pas du tout d'accord avec IBM et en font une question de principe. Si l'on considère la somme exorbitante que la compagnie devrait dépenser pour régulariser la situation, on peut penser qu'IBM en fait aussi une question de principe !

Ces salariés ont pourtant une fiche de paie IBM. **Ils font même gagner de l'argent à la Compagnie. !!!**

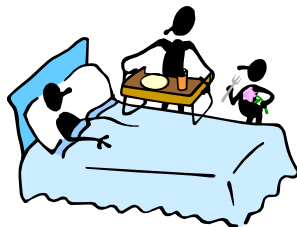


**Ils se sentent aujourd'hui frustrés, floués et méprisés par IBM.**

Certains avec l'aide de l'**UNSA IBM** commencent à agir et signent des pétitions.

**L'UNSA IBM les soutient dans leur action et exige de la compagnie qu'elle arrête de discriminer honteusement le personnel en détachement.**

## Chez IBM, votre santé peut nuire gravement à vos congés payés (suite)



En juin l'**UNSA IBM** vous informait qu'IBM ne respectait pas l'article 14 de la convention collective de la métallurgie qui stipule qu'en cas d'arrêt maladie, les droits à acquisition de congés courent pendant 1 an.

IBM considérait, de plus, et tout à fait illégalement, que le reliquat de congés que vous n'auriez pu prendre pour cause de maladie avant le 31 décembre de l'année considérée était perdu.

Suite à ce tract, plus d'une dizaine de salariés ayant eu plus de 3 mois d'arrêt maladie sont venus se signaler auprès de l'**UNSA IBM**.

Bien leur en a pris car l'**UNSA IBM** a pu, en leur faisant réclamer leurs droits auprès des services concernés, leur faire récupérer plus de 30 jours de congés en moyenne par personne !!!  
Savez-vous que vous pouvez réclamer jusqu'à 5 ans en arrière ?

**Si vous êtes dans le ce cas , et que vous voulez récupérer vos congés, signalez vous auprès de vos délégués UNSA IBM.**

## Actions juridiques UNSA IBM en cours, où en sommes nous ?

**PVA/TGA.** L'**UNSA IBM** a, le 23 mars 2010, demandé à la justice de faire enlever la PVA (Prime Variable Annuelle) du calcul de la TGA (salaire annuel garanti par la convention collective Métallurgie). L'**UNSA IBM** a fait appel du jugement du TGI de Nanterre sur la procédure qu'elle avait lancée. **Résultat du jugement : Fin 2011.**



**Plan de Commission.** L'**UNSA IBM** a, le 23 mars 2010, demandé à la justice de constater que les plans de commission et notamment le PSP (Profit Sharing Plan) sont illégaux. **Résultat du jugement : Fin 2011.**

**PPC (perçu pour compte)** Le CEPB, sous la houlette de son secrétaire **UNSA**, demande à la justice de dire qu'il n'est pas légal que la Cie fasse payer les m<sup>2</sup> des RIE de Bois Colombes et MLV aux employés par l'intermédiaire du PPC (perçu pour compte). L'**UNSA** s'est joint à cette procédure. **Résultat : début 2012.**

## Brèves

**Le tarif d'admission aux RIE « Avenance » a augmenté de 8 centimes (4,27 contre 4,19). Cette différence est intégralement prise en charge par votre CE qui augmente ainsi sa subvention.**

Il est maintenant possible d'effectuer des versements Individuels et Facultatifs (VIF) sur les comptes individuels de retraite à la Mondiale. Ceux ci sont défiscalisés.

## Tiens, « ça sent bon » les élections ...

Vous aussi vous avez remarqué ? Les tracts fleurissent, les vieux dossiers ressortent, les invectives intersyndicales fusent, il est de très bon ton de s'indigner... sur le PPC, sur le PBC, « ça sent les élections » ...

L'**UNSA IBM** a décidé de ne pas rentrer dans ce jeu. L'**UNSA IBM** considère que l'on doit être jugé par l'électeur, non pas à la quantité d'indignation que l'on peut mettre dans un tract et aux attaques que l'on porte sur les autres syndicats, mais aux actions concrètes que l'on mène tous les jours.



A l'**UNSA IBM**, nous nous battons inlassablement pour défendre vos intérêts (comme vous pouvez le lire dans nos tracts), et aussi pour améliorer sans cesse les offres de votre CE (géré depuis 2 ans par l'**UNSA IBM** avec Pierry Poquet secrétaire élu au CEPB).

**Alors lors des prochaines élections, n'hésitez pas, VOTEZ UNSA !**

Pierry **POQUET**  
Marie-Armel **LOMBART**  
Corinne **FISCHER**  
Gilles **RIGITANO**  
Christiane **RODAIRE**  
Laurent **BOULANGER**  
Philippe **LEBRETON**  
Henri **MENORET**  
Jean **COGNARD**  
Philippe **FRERE**  
Damien **GARRIDO**

## Vos contacts UNSA



Nepas jetersur la voie publique

<http://www.unsaibm.com>

Christophe **CHABENAT**  
Catherine **FRELAT**  
Caroline **POURRIER**  
Valérie **TALON**  
Isabelle **DAVEAU**  
Jean-Claude **LETELLIER**  
Soad **GAYED**  
David **ANGLIONIN**  
Jean-Michel **ROGEAUX**  
Patrick **C LEBLANC**  
Patrice **CORBARD**

